



13 octobre 2017

(17-5527)

Page: 1/1

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITÉS

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS (CODEX)

La communication ci-après, reçue le 13 octobre 2017, est distribuée à la demande du Secrétariat du Codex.

1 SESSIONS DU CODEX DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION DU COMITÉ (JUILLET 2017)

- Quarante-et-unième session de la Commission du Codex Alimentarius (Genève (Suisse), 17-22 juillet 2017)
- Soixante-quatorzième session du Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius (Rome (Italie), 26-28 septembre 2017)
- Quarante-quatrième session du Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (Asunción (Paraguay), 16-20 octobre 2017)

2 PROCHAINES RÉUNIONS DU CODEX

- Quarante-neuvième session du Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire (Chicago, (États-Unis d'Amérique), 13-17 novembre 2017)
- Cinquième session du Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens (Jeju (République de Corée), 27 novembre-1^{er} décembre 2017)
- Trente-neuvième session du Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (Berlin (Allemagne) 4-8 décembre 2017)

En particulier, le Comité SPS souhaitera peut-être noter ce qui suit:

2.1. Le **Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire** poursuivra ses travaux sur la révision des *Principes généraux d'hygiène alimentaire* et leur annexe HACCP (CAC/RCP 1-1969), ainsi que ses travaux sur les directives pour la maîtrise de l'histamine dans le *Code d'usages pour les poissons et les produits de la pêche* (CAC/RCP 52-2003).

Voir l'ordre du jour à l'adresse suivante: "http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/sh-proxy/en/?lnk=1&url=https%253A%252F%252Fworkspace.fao.org%252Fsites%252Fcodex%252FMeetings%252FCX-712-49%252FWD%252Ffh49_01f.pdf".

2.2. Le **Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens** se penchera sur la révision du *Code d'usages visant à réduire au minimum et à maîtriser la résistance aux antimicrobiens* (CAC/RCP 61-2005) et examinera la possibilité d'organiser des réunions d'experts FAO/OMS à l'appui de ces travaux. Il abordera également l'élaboration des Directives sur la surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens.

Voir l'ordre du jour à l'adresse suivante: "http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/sh-proxy/en/?lnk=1&url=https%253A%252F%252Fworkspace.fao.org%252Fsites%252Fcodex%252FMeetings%252FCX-804-05%252Fam05_01_Rev1f.pdf".